

*Légation de Suisse
en France*

P
Paris, le 26 octobre 1956.

Rapport Politique No 96

Confidentiel

Durcissement occasionnel
de la politique française en
Afrique du Nord.

Monsieur le Conseiller fédéral,

1°) Conversation avec un diplomate du Quai d'Orsay

La capture des cinq leaders rebelles algériens a été l'oeuvre des services de sécurité de l'armée de l'air en Algérie. Les personnes vivant jour après jour, depuis deux ans, le drame algérien, connaissent le rôle dirigeant, le caractère cruel, on peut même dire sauvage de ces leaders, l'absence chez eux de tout esprit politique et de compromis, la haine fondamentale qu'ils portent à tout ce qui est occidental, l'influence enfin qu'exerce sur eux le milieu égyptien.

Monsieur Max P e t i t p i e r r e,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,
B e r n e.



- 2 -

Vu sous l'angle de ces agents subalternes, le passage des cinq chefs rebelles, à peu de distance du territoire algérien, dans un avion récemment mis, par la France, à la disposition de la compagnie marocaine d'aviation, avec un équipage totalement français, présentait une opportunité à saisir dans l'intérêt même de la lutte quotidienne, dont sont victimes d'innombrables Français en Algérie, les civils plus encore que les militaires.

Seulement, le ministre résidant à Alger, M. Robert Lacoste, se trouvait à Bordeaux, en instance de départ pour Paris, où il devait assumer devant l'Assemblée Nationale la défense de sa politique africaine. Les services de sécurité de l'armée de l'air le rejoignirent, par téléphone, à Bordeaux, quelques minutes avant le dernier délai possible pour réaliser une opération aussi capitale, jamais envisagée jusqu'alors, et à laquelle le ministre résidant n'avait pas eu le temps matériel de réfléchir. Il s'agissait, pour lui, ou de ne pas empêcher l'initiative de ses subordonnés, tendant à assurer aux autorités françaises la haute main sur les cinq leaders - dont deux ont fait l'objet d'une condamnation à mort - ou alors d'assumer la responsabilité de rejeter les suggestions de ses subordonnés, visant à s'emparer, sans risque apparent, de la personne des ennemis les plus farouches que la France ait en Afrique du Nord.

Aucun autre membre du Gouvernement, sauf peut-être M. Max Lejeune, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Terre), n'avait été saisi de l'affaire. Le Président du Conseil lui-même n'en fut informé que dans la soirée, à l'issue d'un dîner réunissant 700 personnes, au cours duquel le Général Gruenther prenait congé de ses amis parisiens. Mais à ce moment-là, les cinq fellaghas portaient déjà les menottes au poignet.

Tenu de prendre la parole pour les adieux au Général Gruenther, le Président du Conseil rappela au chef de SHAPE que si, en 1914 et en 1939, il y avait eu, sur le continent européen des forces anglaises, américaines et canadiennes, l'uni-

vers aurait fait l'économie de deux guerres mondiales. Il le pria de se faire l'interprète de cette thèse aux Etats-Unis.

Le Général Gruenther répondit que l'utilisation des armes nouvelles, et la stratégie périphérique, n'étaient pas entrées hier dans les préoccupations de SHAPE et des états-majors d'outre-atlantique. Toute idée d'un changement radical de stratégie avait, après mûre réflexion, été rejetée depuis 4 ou 5 ans déjà.

L'assemblée n'était rassurée qu'à demi, et applaudit le Président Bidault, lorsque celui-ci déclara que l'OTAN ne devait pas être une société "à responsabilité limitée".

A ce moment-là, les membres du Gouvernement français présents au banquet connaissaient la nouvelle. Une réaction de satisfaction, mais aussi d'angoisse, se lisait sur leurs visages. Sous un prétexte, M. Guy Mollet, et ses plus proches collaborateurs, quittèrent la salle sitôt les discours terminés, pour une réunion du Conseil des Ministres, sur les lieux mêmes où le dîner avait été offert,

Il est clair que le Gouvernement dans son ensemble a été mis, par ses organes subalternes, devant un fait accompli. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires tunisiennes et marocaines, M. Savary, est démissionnaire. Il n'avait pas été informé non plus.

Le surlendemain, par 330 voix contre 140, l'Assemblée Nationale accordait sa confiance au Gouvernement, sur l'ensemble de sa politique. Les récents succès relatifs à la capture du transporteur "Athos", chargé d'un arsenal d'armes, et à l'arrestation des cinq leaders algériens, ne sont pas étrangers à cette consolidation de la position du Gouvernement. Seulement, ni le pays, ni le parlement, ne réalisent que les services subalternes d'Alger ont fait à l'équipe ministérielle un cadeau bien encombrant. Des rebelles inconnus pour la plupart, sauf pour quelques initiés, acquièrent, du coup la vedette dans les journaux et, par ce retentissement international, devenaient inévitablement les "interlocuteurs valables" de demain.

2°) Conversation avec M. Guillaume Guindey, chargé des négociations financières avec le Maroc.

" Qui se réjouit du coup d'Alger ? " "Nasser !"
 Donc c'est une défaite pour la France. "

La conférence de Tunis, entre Mohammed V et Bourguiba, en présence des leaders algériens, avait pour but d'amener ceux-ci à une transaction, à un compromis honorable sur le plan politique. (L'autorité morale du Sultan et de Bourguiba aurait-elle fait fléchir ces leaders, qui sont plutôt des hommes liges du colonel Nasser ? Mon interlocuteur semble le croire. Pour ma part, j'en doute.) Le Gouvernement français connaissait le but des entretiens de Tunis, qui était de familiariser les interlocuteurs algériens avec les thèses "occidentales" de Mohammed V et de Bourguiba. Il est vrai que le Gouvernement français avait demandé aux Gouvernements marocain et tunisien de ne pas donner un caractère officiel à ces contacts avec les rebelles. Paris n'ignorait pas, néanmoins, que l'objectif était de faire jouer, sur les hommes de main du Caire, le prestige du Sultan du Maroc et du Premier ministre tunisien.

D'après mon interlocuteur, deux factions se disputent l'Afrique du Nord : la faction égyptienne, et le parti rival de Mohammed V et de Bourguiba, jaloux des lauriers de Nasser.

La capture des cinq chefs rebelles fait perdre la face au Sultan du Maroc, qui les avait invités pour consultation à Rabat, et s'était chargé de les transporter à Tunis.

Un tel désaveu d'une entreprise politique, conduite en accord avec Paris par le Sultan Mohammed V, atteint celui-ci dans son prestige sans tache, nécessaire au maintien de la formule monarchique au Maroc, et d'une solution non égyptienne pour l'ensemble du Maghreb. Car il ne s'agit plus de savoir si la France restera en Afrique du Nord, mais si des leaders modérés tels que le Sultan et le Premier ministre tunisien pourront y conserver leur autorité et contenir la poussée égyptienne.

3°) Du Général Ganeval, chef de la maison militaire
du Président de la République.

De par sa haute position officielle, et sa nature réservée, cet officier, qui s'était distingué pendant l'encerclement de Berlin (fin 1948/1949) n'exprime qu'une petite partie de sa pensée:

Le coup de filet d'Alger a été intéressant par la documentation très complète qu'il a fournie aux autorités françaises. On y relève l'extrême duplicité du Prince Moulay Hassan qui, très homme du monde, très parisien, très occidental à Paris, où il a établi de très nombreux contacts et gagné des sympathies, se montrait aussi fanatique que les Egyptiens, ou que les rebelles, quand il avait affaire à des interlocuteurs orientaux, ou membres du maquis algérien.

Le Sultan (on le savait déjà) est un homme gravement malade, moralement brisé. Porté par les événements, il doit jouer un rôle immense, à savoir être, de par sa famille, sa charge et sa position de Commandeur des croyants, un contrepoids à Nasser. Ce rôle écrasant dépasse ses forces physiques et morales. Quant à lui, il ne demanderait qu'à préparer sa retraite de la vie publique, loin du Maroc. Son fils voudrait le maintenir sur le trône jusqu'au jour où il pourra lui succéder. Le Sultan, seul, de par sa popularité personnelle, peut tenir en échec la tendance républicaine et totalitaire (parti unique) de l'Istiqlal. Le Général relève le paradoxe de la situation au Maroc, où l'armée française, du fait des accords franco-marocains, ne peut voler au secours des Français menacés qu'avec l'autorisation préalable des autorités marocaines.

* * * *

- 6 -

L'opinion générale sur le coup de filet d'Alger peut se résumer comme suit :

L'affaire est bonne en elle-même, si le Gouvernement peut maintenir cette ligne de fermeté et de force sans fléchissement futur. Malheureusement, les précédents, qu'il s'agisse d'Ho-Chi-Minh, de Bourguiba, ou de Mohammed V, montrent qu'au début d'une carrière d'homme politique, dans les territoires qui s'émancipent, il y a d'abord quelques années de prison. Après quoi, les anciens rebelles sont convoqués à des conférences de la Table ronde par le Gouvernement français. Bourguiba, pour sa part, a fait 9 ans de prison. Presque tous les dirigeants tunisiens et marocains ont payé leur tribut d'incarcération.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse :

R. Micheli.